pièces. L'Assemblée n'a pas eu la peine de voter, M. Louis-Napoléon, prévoyant avec lui-même, s'est démis de cette nouvelle élection par une lettre dont M. Marrast a donné lecture à la Chambre.

A la fin de la séance, M. Mauguin a demandé à interpeller le gouvernement sur la politique étrangère. Ces interpellations auront lieu lundi prochain, 31 juillet.

— La commission d'enquête de l'Assemblée continue avec activité ses investigations. On assure que M. Bouchard a déjà réuni les élémens de ce grand procès sur les causes et le caractère des deux insurrections du 15 mai et du 23 juin. Il soumettra dans trois ou quatre jours son travail à la commission, qui pourra probablement en saisir l'Assemblée au commencement de la prochaine. La commission ne prendra de résolution ni ne dressera aucun acte d'accusation contre personne; mais il paraît qu'elle proposera à l'Assemblée de faire publier toutes dépositions, pièces et documens qu'elle aura pu recueillir. L'Assemblée, le gouvernement et l'opinion publique pourront alors juger avec connaissance de cause les faits et les hommes qui ont exercé dans ces insurrections une funeste influence pour le pays.

Parmi les témoins qui ont été entendus par la commission se trouvent MM. Louis Blanc et Caussidière, qui ont été appelés, dit-on, à plusieurs reprises à se faire le commentateur.

— Quoique l'armée des Alpes ait quitté ses cantonnemens pour se rapprocher de Paris, tous les régimens qui la composent s'organisent au grand complet. Le général Oudinot, qui commande cette armée, passe chaque jour de minutieuses inspections. La cavalerie est mise hors de composition; l'infanterie ne le cède en rien pour les manœuvres aux régimens de l'armée d'Italie; jamais, dit-on, il n'avait jamais poussé aussi loin la justesse de son tir.

Les fabricans d'équipemens militaires ont reçu des commandes considérables avec ordre de les livrer promptement.

Par suite de ces commandes, un grand nombre d'ouvriers de toute nature vont se trouver occupés.

— Rien n'égale en ce moment l'activité qui règne dans toutes les fabriques d'armes de France, si ce n'est celle de l'exportation.

On voit par les états de la douane que des lettres-passe ont été demandées et accordées pour livrer près de 1 million 200,000 armes depuis février dernier, les unes au Wurtemberg, les autres au gouvernement suédo, les autres au Pape, aux Vénitiens, aux Milanais, aux Génois, etc.

— On lit dans le *Journal de a Debats* du 28 juillet :

« Les affaires ont été très animées à la Bourse d'aujourd'hui, et la tenue de toutes les valeurs fort bonne. L'empressement des capitalistes à verser la totalité de l'argent prouve, mieux que toutes les phrases du monde, l'habileté des ministres, prise par le ministère des finances pour l'accomplissement de cette opération vitale. On assure que dans la seule journée d'hier, plus de 25 millions ont été versés.

« Les graves nouvelles d'Irlande, apportées par le courrier de ce matin, ont été l'objet de toutes les conversations. Sans croire au succès de l'insurrection, les spéculateurs de la Bourse de Paris croient qu'elle aura pour résultat de faire arriver sur notre place des cap-tani anglais. »

— Par un arrêté du président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, rendu, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des cultes, le 15 de ce mois, M. Sibour, évêque de Digne, a été appelé à l'archevêché de Paris.

ANGLETERRE. Londres, 27 *juillet*. — Dans la séance de la chambre des Communes du 25 juillet M. D'Israeli a demandé à lord Palmerston, pourquoi l'armistice signé par le roi de Danemark et le roi de Prusse, n'avait pas reçu son exécution. Lord Palmerston a répondu :

« Lorsque le gouvernement prussien a envoyé un général de Wrangel l'ordre de signer l'armistice conclu, ce général a élevé des difficultés relativement à la position vis-à-vis de son propre gouvernement et l'égard de la Confédération germanique. J'ai reçu ce matin des communications de Berlin qui me font espérer que les difficultés, qui viennent plutôt à la réforme qu'au fond de l'affaire, seront aplanies et que l'armistice sera signé. Reste ensuite à régler la question principale. Le gouvernement continuera ses bons offices pour amener un arrangement. »

Dans la même séance M. Urquhart a demandé à lord Palmerston en quelle qualité des troupes russes ont pénétré dans les principautés danubiennes. Lord Palmerston a répondu :

« Le rapport n'a pas encore été informé officiellement de l'entrée de ces troupes russes en temps dans la Valachie. D'après ce que j'ai entendu dire de cette affaire, ces troupes russes et turques ont été dans les principautés, je ne sais si c'est avec ou sans le consentement, en suite d'un arrangement entre les deux puissances, qui, d'après les traités, ont certaines relations ou certains droits principaux. Il n'est nullement question d'aucun autre mouvement de la Russie et de l'Angleterre. »

— Le 26 la plus vive alarme a été répandue dans Londres par des nouvelles arrivées d'Irlande, et annonçant le commencement d'une sanglante révolte. Les journaux du matin ont, selon l'usage, publié des deuxième et troisième éditions, et les nouvelles de la guerre, reproduites aussi par les journaux de l'après-midi, ont fait fortement baisser les fonds.

Ces nouvelles disaient : Tout le sud de l'Irlande est en insurrection. Au chemin de fer de Thurles, les rails ont été brûlés, la station a été brûlée. A Clonmel, la bataille est terrible; le peuple arrive en masse. Les chefs du clubs de Dublin étaient là, la troupe a été écrasée, sur d'autres points, elle a refoulé le marché. A Kilkenny, on dit aussi que la rébellion a le dessus. On assure que Cork et Waterford sont aussi en pleine révolte.

Certainement, il y avait dans ces nouvelles de quoi vivement alarmer et le gouvernement et le public anglais; le commencement de l'insurrection d'abord, ensuite et surtout la défaite ou la défection de la troupe.

Il paraît que le tout était de pure invention. Les ministres ont pu, le soir même, dans les deux Chambres, démentir formellement ces fausses nouvelles et le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il en ferait rechercher les auteurs. Elles avaient été envoyées de Liverpool par le télégraphe électrique par le correspondant habituel des journaux de Londres, dont la bonne foi avait été surprise.

Dans la Chambres des Lords, le marquis de Lansdowne a démenti les bruits répandus, et a annoncé que le gouvernement avait reçu des dépêches de lord Clarendon qui n'en faisaient aucune mention.

Dans la Chambre des Communes, où il régnait une indignation générale, le ministre de l'intérieur a déclaré qu'aussitôt après avoir en connaissance des nouvelles publiées par les journaux de Londres, il avait communiqué par le télégraphe électrique avec le maire de Liverpool. Il paraît que les nouvelles avaient été apportées au agent des journaux à Liverpool par un cabriolet qui avait disparu, et qu'elles étaient accompagnées d'une lettre qui paraissait être sortie de Dublin avec le paquebot. Le ministre a ajouté que les dépêches officielles de lord Clarendon, tout en dépeignant l'état des réunions provinces sous les plus ternes couleurs, annonçaient que l'escadre de sir Charles Napier était arrivée à Cork avec des troupes bien décidées à faire leur devoir.

Bien que les nouvelles de ce mois-ci aient pour d'Irlande ne soient pas aussi déplorables qu'on l'avait cru d'abord, elles n'en sont pas moins très graves et même très alarmantes. Les nouvelles anglaises n'ont pas désormais dans le Parlement qu'une insurrection ne fût imminente dans les provinces du Sud.

A Dublin, les clubs, comme on le sait déjà, se sont dissous. En quittant pour la représentation de *Hamlet* *corpus* était votée, les chefs se sont réunis secrètement au nombre d'environ vingt-cinq. On assure qu'après une longue délibération ils ont décidé qu'ils ajourneraient indéfiniment leurs réunions; que leurs livres et leurs fonds seraient mis en lieu de sûreté; qu'ils ne rentrait pas leurs armes, mais les dissimulaient ou les cachaient pour les retrouver en de meilleurs temps, et que les chefs s'en tiraient ou resteraient, à leur choix. Immédiatement après, plusieurs chefs sont partis, les uns pour se cacher, d'autres pour aller soulever le pays. Parmi les chefs, M. O'Brien, Meagher et Dillon sont dans le Sud.

Il n'y a rien en ni à Manchester ni à Liverpool. A Londres il y a eu un *meeting* chartiste où tout s'est passé avec ordre.

Les représentans de l'Irlande à la Chambre des Communes, faisant partie des principaux propriétaires du pays, quelques-uns d'entre eux partiront pour leurs provinces respectives afin de pacifier la population. Le gouvernement a accueilli avec reconnaissance leurs offres, et a pris l'engagement de suspendre pendant leur absence la discussion de plusieurs bills qui les intéressaient. Nous soubaitons sincèrement que les députés irlandais réussissent dans leur mission patriotique, qui n'est certain mont pas sans danger.

La formation d'un grand nombre de clubs à Liverpool a décidé les magistrats de cette ville à prendre des mesures énergiques de précaution. Un grand nombre de constables spéciaux ont été mis sur pied. La garde a été formée aux environs de la ville. On sait que une grande partie de la population ouvrière de Liverpool se compose d'irlandais.

M. John O'Connell, qui se trouve en ce moment à Cork, vient d'adresser une exhortation toute pacifique aux partisans du rappel de l'union. Il conseille les moyens légaux et constitutionnels comme la seule voie de salut pour l'Irlande. Il y a quelque d'hui la voix du fils de l'agitateur a perdu toute influence.

AUTRICHE. Vienne, 28 *juillet*. — A Vienne, on ne s'occupe en ce moment que de savoir qui remplacera l'archiduc comme lieutenant de l'empereur, si S. M. prolonge son séjour à Inspruck. Comme les fils des archiducs Charles et Reynier sont devenus impossibles à raison de leur entourage, on pense que l'empereur s'il ne vient pas lui-même, choisira le fils aîné de l'héritier présomptif du trône (l'archiduc François Charles), qui toutefois n'atteindra sa majorité qu'au mois d'août.

— Le club démocratique de Vienne a été fermé. La garde nationale a concouru à cet acte d'autorité, motivé sur le danger des doctrines républicaines qu'on professait dans ce club. Plusieurs personnes ont été arrêtées, en cette occasion, et maltraitées par la populace.

PRUSSE. Berlin, 22 *juillet*. — La commission de Constitution terminé aujourd'hui son travail. Elle a décrété l'inamovibilité de la magistrature. Les magistrats sont nommés à vie par le roi. Les débats judiciaires sont publics, et le jury seul a le droit de juger les délits de presse. Quant aux questions financières, l'égalité des impôts est établie, et aucun emprunt ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une loi. La commission s'est réservé le droit de proposer le droit d'adresse dans la Constitution une loi qui assure l'avenir des fonctionnaires.

— On écrit de Berlin, le 18 juillet :

« La commission de Constitution a résolu, à la majorité d'une seule voix, qu'il ne serait accordé au roi qu'un *veto* suspensif et non absolu. »

La *Zeitungshalle* publie les réflexions suivantes sur la position de la Prusse vis-à-vis du Danemark :

« La guerre avec le Danemark semble avoir acquis une plus grande importance qu'on ne le prévoyait à son origine. Il n'est nullement probable qu'un armistice à *Frédéricht* à des conditions d'armistice et de paix toutes à l'avantage des vaincus. On se déclarera donc pour la reprise des hostilités, et la Prusse aura l'alternative ou de porter la guerre au-delà de la frontière du Jutland, ou de rester dans le Schleswig. Le gouvernement de Berlin ne prendrait si la Prusse se décidait pour la première hypothèse. Dans le premier cas c'est la guerre avec la Russie; dans le second, c'est bien vite la guerre avec l'Allemagne. »

FRANCFORT, 26 *juillet*. — La *Gazette des Postes* contient dans sa partie officielle ce qui suit :

« Le général de Wrangel a fait savoir au lieutenant-général de Sydow que les conditions d'armistice et de paix mentionnées avec les Danois qu'il n'y a eu que des arrangements préalables, et qu'il ne conclura aucun armistice qui ne soit entièrement conforme à l'honneur de l'Allemagne et qui ne soit pas approuvé et sanctionné par le lieutenant-général de l'empire.

« Le dessein, le mis-être de l'empire pour le département de la guerre a invité le général de Wrangel à faire connaître le moment où il pourrait conclure un armistice pour terminer promptement et victorieusement la guerre avec le Danemark. Le ministère saisira à ce que, pour le cas où l'on ne pourrait conclure un armistice qui répondît à toutes les exigences, on entrer le plus promptement possible du général de Wrangel les forces qu'en ce moment pour pousser vigoureusement la guerre.

« M. le marquis de Pallavicini, ministre de Sardaigne, a annoncé que, par suite des représentations faites par la Diète germanique, le roi de Sardaigne avait ordonné la levée de ce blocus. Toutefois, comme il appert d'un rapport adressé au ministère de l'empire par le comte Salm, gouverneur de Trieste, et de la position officielle, ainsi qu'à la demande du commandant de l'escadre du blocus, que la levée du blocus n'a été effectuée qu'à des conditions qui entraînent des vexations de différens genres pour les navires marchands, entravent considérablement le commerce et causent du préjudice à l'empire pour les affaires étrangères a en devoir adresser une Note énergique au ministère de Sardaigne et exiger, au nom de l'Allemagne, le prompt retrait de ces mesures qui rendent illusoire la levée du blocus. Le ministère a cet tâché à faire comprendre au gouvernement sarde que le sentiment pour l'honneur et l'indépendance étant devenu si vif dans toute l'Allemagne, que le ministère ne saurait se dispenser de prendre des mesures et de concourir du propre à lemand entier dans toutes les mesures qu'il aurait à prendre à l'effet de sauvegarder cet honneur et cette indépendance. »

ESPAGNE. Madrid, 20 *juillet*. — On lit dans la *Gazette de Madrid* :

« Une dépêche télégraphique de la Granja est venue aujourd'hui détruire toutes les espérances que faisait concevoir la grossesse de la reine.

« Les Nouvelles de la Navarre et des provinces Basques continuent à présenter le parti carlisté comme battu et incapable de tenir sur aucun point.

— La reine d'Espagne, mieux portante, a pu donner audience au nonce du Pape. Un *Te Deum* a été chanté dans toutes les églises d'Espagne à l'occasion de la réconciliation officielle des deux cours de Rome et de Madrid.

PORTUGAL. — Le bruit a couru, à tort ou à raison, qu'une escadre française, qui se trouve à Cherbourg, devait aller visiter Lisbonne. Saldanha en a pris prétexte pour faire armer les forts qui défendent l'entrée du Tage. L'entrée de l'Admiral Rousseau a cependant prouvé que le canon de la cité ne pouvait rien contre le canon flottant.

PAYS-BAS. — On sait que l'Assemblée nationale de Francfort a décidé que le duché du Limbourg était un état allemand et ne saurait plus être considéré comme une province néerlandaise. L'*Amsterdamsche-Courant* fait remarquer à ce sujet que les ministres ont de nombreuses réunions depuis quelques jours pour aviser sur cette question, et le *Journal de La Haye* fait observer à son tour qu'il faut encore autre chose que l'Assemblée nationale allemande pour fixer définitivement le sort politique du duché de Limbourg.

MEXIQUE. — Paredès s'était révolté contre le gouvernement. Le 25 juin il était entré à la tête de 400 hommes dans la ville de Guanajuato et s'était emparé des munitions. La garnison, après avoir fait un simulacre de résistance, s'était joinde à lui. On croit que Bustamente et Minion, qui ont été envoyés contre Paredès, sont d'accord avec lui. Le congrès de Guanajuato a été dissous immédiatement, et le gouvernement légitime renversé. Les rebelles viennent de protester contre le traité fait avec les Etats-Unis. Ils invitent le peuple à lever l'étendard de l'insurrection. L'adresse se termine ainsi : 1° Le gouvernement est désavoué, parce qu'il a trahi la nation ; 2° En conséquence les états reprennent leur souveraineté ; 3° Ils prendront des mesures pour remplacer le gouvernement renversé ; 4° Les gouverneurs des Etats désigneront la personne ou les personnes qui devront commander les troupes réunies dans chaque Etat; 5° Les forces de l'armée permanente qui adhéreront à ce projet obéiront, d'après la disciplinaire, au général le plus ancien ou au général qui le remplacera.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 9 août.

ALEXANDRIE. Bateau à vapeur ottom. *Egyptien*, cap. H. Cafu, en lest, adressé à M. Spandout.

Du 11 août.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr. *Italia*, cap. M. Florio, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 12 août.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur anglais, *Eaton*, cap. G. Wilson, avec march. diverses, groups et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français, *Léonidas*, cap. Brehier, avec marchandises diverses, groups et passagers.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Mahmoudie-Bahri*, cap. Hassan bey, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 13 août.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Imperatrice*, cap. P. Marochino, avec marchandises diverses, groups et passagers.

DÉPARTS du 11 août.

TREBISONDE. Bateau à vapeur otto. *Saumbahri*, c. P. Antoine, avec march. div. groups et passagers.

Du 12 août.

SALONIQUE Pyroscaphe ott. *Eregli*, cap Ismail bey, avec march. diverses, groups et passagers.

SALONIQUE. Bateau à vapeur autr. *Ferdinando I*, cap. Pocovich, avec marchand. div. groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 8 août.

KERTCH. Br. angl. *Ann-Swinton*, c. M. Southern, chargé de grains de lin, adressé à M. Rallis, bro. angl. *Amy*, c. R. Dowsie, chargé de graine de lin, à ordre.

IBRAILA. Br. autr. *Elia*, c. A. Tomich, chargé de div. march. à ordre ; br. autr. *Amore*, c. J. Tripanovich, chargé de div. march. à ordre ; br. grec, *Piros*, c. S. Calamitti, chargé de maïs, à ordre.

ISMAIL. Br. grec, *Neoi Costandinos*, c. G. C. Tambadari, chargé de blé, adressé à M. Dhimitriadhi.

Du 9 août.

LONDRES. Sch. angl. *Quirer*, c. W. S. Graham, chargé de sucre, à ordre.

ODESSA. Br. autr. *Stefan*, c. F. Holbatin, chargé de blé, à ordre ; br. grec, *Omonia*, c. G. Volgharis, chargé de blé, adressé à M. Zerilli ; br. grec, *Maniziu*, c. G. Andrulli, chargé de blé, adressé à M. Zizinia ; trois-mâts angl. *Mary-Ann-Webb*, c. F. G. Hero, chargé de blé, adressé à M. Zizinia ; br. grec, *Achapimeni*, c. D. Cavilis, chargé de blé, à ordre.

KERTCH. Br. angl. *Nestor*, c. W. Brown, chargé de graine de lin, adressé à M. Pisani.

ISMAIL. Br. russe, *Léonidhas*, c. T. Rodetti, chargé de blé, adressé à M. Condopulo.

Du 10 août.

MALTE. Br. russe, angl. *Dundhon*, c. Millinoresis, en lest, adressé à M. Zaccarioff.

GALATZ. Br. grec, *A P. Theologhos*, c. M. Apostoli, chargé de blé, adressé à M. Gelati.

IBRAILA. Br. grec, *A. Costandinos*, c. Y. Philippos, chargé d'orge, à ordre.

Du 11 Août.

LIVERPOOL. Sch. angl. *Dustey-Miller*, c. R. Lewis, chargé de div. march. adressé à M. Rodocanaki.

TAGANROK. Br. russe, *Principe Lieven*, c. G. Capponi, chargé de blé, adressé à M. Ivanciich.

Du 12 août.

ZANTE. Br. ion. *Cefalonia*, c. A. Vagliano, en lest, à ordre.

BERDIANSKA. Br. angl. *Urano*, c. J. Azzopardi, adressé à M. Zino.

DÉPARTS du 9 août.

FALMOUTH. Br. angl. *Concord*, c. Androck, chargé de graine de lin ; trois-mâts angl. *Mary-Ann-Webb*, c. F. Gafiero, chargé de blé ; br. angl. *Georges*, c. R. Holmes, chargé de graine de lin.

LIVOURNE. Trois-mâts autr. *Costandinos*, c. O. Voinovich, chargé de blé ; br. sut. *Giovanniino*, c. M. Augius, chargé de blé.

ALEXANDRIE. Br. grec, *Aristidhis*, c. C. Kiriako, chargé de bois de construction.

SYRA. Br. grec, *Evangheliatria*, c. Y. Lizos, chargé de maïs.

SALONIQUE. Br. grec, *Leonidhas*, c. A. Dedhiis, chargé de div. march.

SMYRNE. Br. ion. *A. Spiridhonas*, c. S. Musuri, chargé de blé.

Du 10 août.

FALMOUTH. Br. angl *Mary Stuart*, c. T. Fodget, chargé de blé ; sch. angl. *Promotheus*, c. F. Davson, chargé de blé.

LIVOURNE. Trois-mâts sued, *Scandiva*, c. N. G. Lindberg, chargé de blé ; br. grec, *Aristidhis*, c. V. Dondurus, chargé de blé.

TRIESTE. Br. grec, *Artemis*, c. N. Carau, chargé de blé.

MALTE. Br. angl. *Dispace*, c. G. Messael, chargé de blé.

ODESSA. Br. grec, *Epaminondas*, c. Y. Costafio, en lest.

SMYRNE. Br. grec, *Iraclis*, c. N. Gavrra, en lest.

GALATZ. Br. grec, *Tomaro*, c. M. Vidalis, chargé de sel.

Du 11 août.

FALMOUTH. Sch. angl. *Syren*, c. S. Moore, chargé de maïs, sch. angl. *Pomona*, c. S. Briggs, chargé de maïs.

MARSEILLE. Br. grec, *A. Nicolais*, c. Fare, chargé de blé ; br. autr. *Amo*, c. J. Stefanovich, chargé de div. march.; br. autr. *Elia*, c. A. Tomich, chargé de div. march.

VARNA. Br. russe, *A Nicolaos*, c. P. Fandoki, en lest.

Du 12 août.

FALMOUTH. Br. angl. *Dorothy*, c. J. Hays, chargé de graine de lin ; trois-mâts angl. *Wellker*, c. J. Hedwith, chargé de graine de lin.

MARSEILLE. Br. grec, *Aghapimeni Adhrelli*, c. N. D. Cavalias, chargé de blé.

LIVOURNE. Br. grec, *Maruzzo*, c. Y. Andreali, chargé de blé.

DANUBE. Br. russe, *Sophie*, c. N. Doro, en lest ; br. grec, *Solon*, c. G. Landhi, en lest.

ANNONCES.

PAQUEBOTS A VAPEUR FRANÇAIS DE LA SOCIÉTÉ ROSTAND ET Cie.

AVIS.

La bateau à vapeur *Bellepoint*, cap Cabouligue, est arrivé dans ce port de Marseille le 18 courant, et repartira pour la même ville mardi 22 courant à 4 heures du soir, en touchant à Gallipoli, Dardanelles, Metelin, Smyrne, Syra, Malte et Livourne.

Pour marchandises, groups et passagers, s'adresser au agent.

Constantinople, le 14 août 1848.

C. BEUF.

Avis.

Le public est prévenu que, pour cause de départ, le 28 du courant, aura lieu à Pera les ventes aux enchères des meubles appartenant à M. N. Jonides.

La dite vente se fera à Tatavla, dans la maison de M. Bodury, située non loin de l'église grecque de San-Dimitri.

Avis.

M. D. FELEY a l'honneur de prévenir MM. les pères de famille que le 30 de ce mois, il ouvrira son Collège, situé à *Aghaïlliamam*, à Pera.

Le grand nombre des internes est limité, et que les numéros sont déjà pris, en grande partie, le soussigné prie MM. les pères de famille qui voudront bien lui confier leurs enfans, de se présenter jusqu'au 15, afin qu'il puisse organiser les classes d'une manière définitive.

D. FELEY.

MAISON A LOUER.

Sise dans la grande rue de Pera, et dont un des côtés regarde la vieille Ilevichie.

Conviendrait à M. Loubardous, coiffeur français, grande rue de Pera.

DES MALADIES NERVEUSES ET GÉNÉRATIVES,

OU TRADUCTION FRANÇAISE DU TRAITÉ MÉDICAL ANGLAIS

SUR LA VIRILITE,

De sa débilité prématurée, avec les instructions pour sa partielle conservation.

Traduit sur la 25e édition : 60 pages.

Prix : 4 f. sous enveloppe cachetée, à l'abri de toute indiscrétion.

Essai médical sur les maladies des organes de la génération, provenant d'habitudes vicieuses, des excès en général, des influences du climat et de la contagion, etc., etc., à l'usage des deux sexes, qui se manifestent dans la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse ; avec des observations positives concernant le mariage, le traitement et la guérison des affections nerveuses et mentales, des maladies contagieuses, en un mot, des moyens de recouvrer et obtenir le rétablissement de la constitution la plus abîmée, et atteindre à la plus longue carrière qu'il soit accordé à l'homme de parcourir.

Ouvrage *tout illustré de nombreuses gravures d'anatomie, sur acier, coloriées*, démontrant les diverses fonctions, sécrétions et compositions des organes de la génération dans leur état sain et de maladie ; avec des instructions pour leur complète guérison et soins particuliers, par

J. L. CURTIS et Cie, CHIRURGIENS-DENTISTES,

7, FRITH-STREET, SOHO-SQUARE, LONDON.

L'on peut juger de l'importance de cet ouvrage médical célèbre, par le fait que 30,000 exemplaires ont été vendus en France et en Angleterre seules.

En vente, à Paris, chez CHARPENTIER, libraire, Palais-Royal, galerie d'Orléans, 16, à BRUXELLES, chez TARRIDE, et sous enveloppe cachetée, chez tous les libraires de la France et de la Belgique ; et à Constantinople, chez M. J. J. WIGH, libraire, et chez M. Calleja, pharmacien à Pera.

COMPTES-RENDUS DE L'OUVRAGE.

Nous n'hésitons pas à dire que l'utilité de l'ouvrage sera appréciée de tout le monde, des parents, des ecclésiastiques. (*sic*).

Traité Curtis sur la virilité. — Cet ouvrage ayant joui depuis plusieurs années de la plus grande célébrité, en supériorité et en évidence ; la lecture en est consolante pour la personne affectée et rassurante sur espoir.

(*Naval and military Gazette.*)

Virilité. Traité médical. — Aux caractères légers cet ouvrage serve de fanal pour les sévrits du danger auxquel les expose leur trop grande indulgence pour leurs passions, tandis qu'à autres il serviro de Mentor à l'heure de la tentation, et aux personnes atteintes sera la guide vers la santé. (*Chronicle*).

De la virilité, par J. L. Curtis et Cie. — Leur longue expérience et leur célébrité dans le traitement de ces affligeantes maladies, constituent la plus sûre garantie aux personnes affectées, et justifient la publicité de l'ouvrage.

(Ers.)

Il est à désirer que le traité de Curtis sur la virilité soit la par la jeunesse et par la vieillesse. C'est une publication médicale, écrite avec art, qui développe le vaste champ des causes de maladies affligeantes, qui, par des traitées trop-long-temps par des ignorants et des mal-intentionnés.

United Service Gazette.)

BAUME DE LA MECQUE.

REMÈDE ORIENTAL PRÉPARÉ EN FORMES DE PASTILLES,

PAR M. SMITH,

Docteur en médecine de la Faculté de Londres.

Ce remède est recommandé en toute confiance pour les maladies vénériennes, pour les toutes celles provenant de faiblesse, relâchement ou épuisement, aussi bien que pour les écoulemens chroniques des deux sexes, les désordres de la menstruation, etc. Il fortifie sans être excitant et sans produire d'inflammations, et il donne du ton sans être échauffant. Il convient généralement à ceux qu'ont exercés les excès, la dissipation, le séjour des climats malsains, les débauches de la jeunesse ou le tempérament de la vie dans un pays plus avancé. C'est enfin un remède efficace et pour tous ceux qui éprouvent une diminution dans leurs forces, ou un vice dans quelqu'une des fonctions importantes de leur individu.

Ce Baume agit principalement sur l'estomac ou il anime les facultés digestives, et en rétablissant cet organe, il communique une nouvelle vigueur et une nouvelle vie à toutes les différentes parties du corps. Par ses qualités restaurantes, il répondit les fluides dissipés inconsidérément et dont la perte précipite toute l'économie dans une espèce de langueur, de faiblesse, d'atonie et de malgreur.

Cette utile propriété modifiée des fibres cède à l'image du Baume de la Mecque qui leur redonne du ton et de l'élasticité, et sans que le système nerveux en soit excité, mais tout au contraire, il les ramène à un état de sensibilité en amortissant et purifiant les sucs vicieux. On ne saurait donc recommander aux personnes atteintes des symptômes ou des maladies que nous venons d'indiquer, de faire usage d'un remède qui est aussi salutaire qu'infaillement dans les maladies auxquelles il est destiné.

Ce Baume est aussi efficace pour ceux dont la constitution s'est affaiblie par suite d'excès avec les femmes, ou d'une mauvaise, d'études opiniâtres, ou par toute autre cause qui quelquefois n'est pas le plus à dire. Ses bons effets, en aisément, ne s'appliquent pas seulement aux maux que nous venons de signaler, mais choque jour des personnes atteintes de maladies semblables, sans qu'elles puissent en assigner la cause. Il s'en attribuer la santé, soit guérites par l'usage de ce remède.

C'est aux femmes surtout que le Baume de la Mecque semble plus particulièrement destiné, ou qu'il s'applique à des maux auxquels cette belle portion du genre humain est plus sujette que l'autre sexe, tels que la faiblesse, la lassitude, la dépression, l'ennui, etc. Il donne aux femmes d'un âge avancé un état de bien-être qui non seulement prolonge la vie, mais la rend douce et agréable. Il a, en outre, une qualité qui, de prétendre à toute autre préparation, doit le rendre précieux : celle de guérir les maladies qui détruisent les espérances des jeunes mariées, et de leur procurer les joies ineffables de la maternité.

Seul dépôt : à Constantinople, chez M. A. Calleja, pharmacien à Péra ; Smyrne, chez M. J. Cosmanis, Pharmacie Centrale.

PAR BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT ET ORDONNANCE DU ROI,

DRAGÉES BALSAMIQUES AU

BAUME DE COPAHU,

DE FORTI, PHARMACIEN,

SUR SAINTE-ANNE, N° 25, A PARIS.

POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, ÉCOULEMENS RÉCENS OU CHRONIQUES, FLEURS BLANCHES, etc.

De tous les médicamens employés contre les écoulements, tant chroniques que récens, le Baume de Copahu est encore le seul dont l'administration ait été suivie de véritables succès ; aussi, les médecins lui accordent-ils la préférence à toutes autres préparations.

Mais le dégoût qu'il inspire est insurmontable chez certaines malades, et le malaisin est, dans une foule de circonstances, obligé de renoncer à ce précieux médicament, faute d'avoir trouvé des administrations qui lui enlève ce qu'il a de désagréable pour le goût et l'odorat ; tout en lui conservant ses propriétés, je suis parvenu à des résultats avantageux pour la pratique. La Dragée au baume de Copahu est bien jusqu'à présent la seule où le plus agréable de prendre ce médicament ; le Copahu, semblable à l'amande, se trouve renfermé dans la Dragée, sous couche de sucre gomme aromatisé ici sur d'autre. Les malades qui ont pris ces pilules, qui, en effet, recouvrent la digestion facile aux personnes dont le goût est le plus étroit ; on pourra donc désormais prendre le Copahu avec la même sensation de plaisir qu'une dragée. Par ce moyen, les malades ne seront pas exposés aux sons, par des dégoûts et maux d'estomac, qui l'arrêtent d'ordinaire, marchera avec toute la rapidité désirable, et le traitement n'ayant pas souffert d'interruption sans aura des guérisons radicales qu'aucune recherche ne viendra troubler.

La Dragée, par son enveloppe de gomme sucrée, et d'une grande solubilité dans l'estomac ; aussi s'est-elle recommandée à l'attention des praticiens les plus distingués de la Capitale, qui l'ont ordonnée journellement avec les plus grands succès : tels sont MM. *Blandin, Cloquet, Peinture, Gouzil, Marjolin, Pouget, Martin, Sédillot, Jobert, Lagneau, Fallerand, Poirson, de Beauregard, Cruveilhier, Mayer, Pitois, Coqueril, Sarlandière Lestrane, Poisson, Iobert, Pluche, Gallibert*, etc.

Dépôt à Constantinople, chez M. Edouard OTTONI, Pharmacien, à Pera.

ONGUENT ET PILULES D'HOLLOWAY,

CET ONGUENT extraordinaire guérit les plaies et les Ulcères les plus dangereux, les Maux de Jambes, les Maux du Sein, les Maux de Gorge et les Tumeurs de toutes sortes, la Lèpre d'Afrique, les Cancers, les Hémorrhoïdes les Gales, les Coqueluches, les Scrofules, les Dartres, les Engelures, la Goutte, les Rhumatismes et presque toutes les maladies de la peau. —La piqûre des Moustiques et des *Moucher-de-Sable*.

Les PILULES étant composées entièrement d'Herbes Médicinales, qu'on trouve en Angleterre seules, et aucune autre substance délétère. Bénignes pour la plus tendre enfance, on pour la plus faible constitution, et également prompte et sûres pour détruire la maladie dans l'être le plus robuste, elles sont parfaitement inoffensives dans leurs opérations et dans leurs effets, *tandis qu'elles cherchent à qu'elles produisent des maladies de toute espèce à quelque degré qu'elles soient arrivées*, quelque anciennes et quelques cutanées qu'elles puissent être.

Les Fièvres intermittentes	L'Asthme
Les Fièvres ont le pays	Les Fièvres Bilieuses
La Bile	Les Coliques
L'Erysipèle	Les dérèglements des femmes
Les Fièvres de toutes espèces	La Goutte
Les maux de Tête	Les Maladies du Foie
Le Lumbago, dit mans de Les Hémorrhoïdes	
Reins	Les Rhumatismes
La Rétention d'Urine	Les Scrofules.
Les Pertes ou la Gravelle	Le Tic-Douloureux
Les Tumeurs	Les Coqueluches
Les Vers de toutes espèces	Les Maladies Vénér.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez **M. A. STAMPA**, Galata, Constantinople.

Edouard OTTONI, pharmacien à Pera.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.
PAPIER DE LA FABRIQUE DE SMYRNE.